

SÉANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Blaise Schüll (PCSI)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (PDC), Patrick Chapuis (PCSI), Raphaël Ciochi (PS), Loïc Dobler (PS), Ivan Godat (VERT-E-S), Leïla Hanini (PS), Katia Lehmann (PS) et Alain Schweingruber (PLR)

Suppléants : Lionel Maitre (PDC), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Pauline Christ Hostettler (PS), Jude Schindelholz (PS), Lucien Ourny (VERT-E-S), Joël Burkhalter (PS), Hildegarde Lièvre Corbat (PS) et Pierre Chételat (PLR)

La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.

1. Communications**2. Questions orales**

- Bernard Studer (PDC) : Implantation de grandes entreprises dans le Canton du Jura (satisfait)
- Florence Chaignat (PS) : Délais pour la prise en charge de logopédie aux Franches-Montagnes (satisfaite)
- Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S) : Résidus de chlorothalonil dans l'eau (partiellement satisfaite)
- Quentin Haas (PCSI) : Implication des autorités fédérales et françaises concernant la situation de l'entreprise BAT (satisfait)
- Gabriel Voirol (PLR) : Principaux impacts en cas d'absence de budget (satisfait)
- Yves Gigon (UDC) : Obligation pour les réfugiés ukrainiens de vendre leur voiture (satisfait)
- Gauthier Corbat (PDC) : Restructuration des douanes et maintien du niveau de sécurité sur le territoire jurassien (satisfait)
- Baptiste Laville (VERT-E-S) : « Black Friday » : excès et sensibilisation de la population et des entreprises (satisfait)
- Vincent Hennin (PCSI) : Démographie et péréquation financière fédérale (satisfait)
- Philippe Rottet (UDC) : Elèves jurassiens à la traîne au sortir du secondaire II (partiellement satisfait)
- Boris Beuret (PDC) : Projet de parc à bisons dans le district soleurois de Thal (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Gouvernement et réseaux sociaux (satisfait)
- Alain Koller (UDC) : Panneaux solaires sur les surfaces agricoles (satisfait)
- Olivier Goffinet (PDC) : Jeunes en déshérence (satisfait)
- Romain Schaer (UDC) : Urgences pédiatriques saturées, vraiment ? (satisfait)

3. Arrêté portant adhésion de la République et Canton du Jura à la convention sur la Conférence interparlementaire de la Suisse du Nord-Ouest (CINO)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 50 députés.

4. Rapport 2020-2022 de la Section jurassienne de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)

Le rapport est présenté.

**5. Motion interne no 156
La souveraineté cantonale en question.
Pierre-André Comte (PS)**

Développement par l'auteur.

Au vote, la motion interne no 156 est rejetée par 28 voix contre 26.

Présidence du Gouvernement

**6. Motion no 1428
Pour la fin des discriminations en matière de droits politiques contre les personnes sous curatelle de portée générale.
Jelica Aubry-Janketic (PS)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1428 est acceptée par 32 voix contre 24.

**7. Interpellation no 999
Défense de la langue française dans le Jura : l'exemple malheureux de St-Ursanne révèle une réalité bien plus large.
Christophe Schaffter (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**8. Question écrite no 3486
Manquons-nous de sites touristiques attrayants dans le Jura ?
Jacques-André Aubry (PDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des finances

**9. Motion no 1436
Encourager les petits producteurs d'électricité photovoltaïque.
Ernest Gerber (PLR)**

L'auteur retire la motion no 1436.

**10. Postulat no 447
Des règles à prévoir pour que les événements extraordinaires n'influencent pas le frein à l'endettement.
Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Le groupe PS propose d'accepter le postulat sous forme de motion, ce que l'auteur refuse.

Le groupe PDC demande un vote par appel nominal, ce qui est accepté par plus de 20 députés.

Au vote, par appel nominal, le postulat no 447 obtient 30 voix pour et 30 voix contre. Conformément l'article 75, alinéa 2, du règlement du Parlement, le postulat no 447 n'obtient pas la majorité et est donc rejeté.

Résultat nominatif :

Ont voté oui :

Jelica Aubry-Janketic (PS), Philippe Bassin (VERT-E-S), Géraldine Beuchat (PCSI), Alain Beuret (PVL), Joël Burkhalter (PS), Patrick Cerf (PS), Florence Chaignat (PS), Pauline Christ Hostettler (PS), Pierre-André Comte (PS), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Gaëlle Frossard (PS), Nicolas Girard (PS), Pauline Godat (VERT-E-S), Quentin Haas (PCSI), Vincent Hennin (PCSI), Baptiste Laville (VERT-E-S), Hildegarde Lièvre Corbat (PS), Fabrice Macquat (PS), Nicolas Maître (PS), Rémy Meury (CS-POP), Emilie Moreau (PVL), Lucien Ourny (VERT-E-S), Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S), Magali Rohner (VERT-E-S), Christophe Schaffter (CS-POP), Jude Schindelholz (PS), Claude Schlüchter (PS), Blaise Schüll (PCSI), Roberto Segalla (VERT-E-S) et Vincent Wermeille (PCSI).

Ont voté non :

Boris Beuret (PDC), Serge Beuret (PDC), Amélie Brahier (PDC), Mathieu Cerf (PDC), Pierre Chételat (PLR), Gauthier Corbat (PDC), Vincent Eschmann (PDC), Brigitte Favre (UDC), Anne Froidevaux (PDC), Ernest Gerber (PLR), Yves Gigon (UDC), Olivier Goffinet (PDC), André Henzelin (PLR), Alain Koller (UDC), Lionel Maitre (PDC), Marcel Meyer (PDC), François Monin (PDC), Lionel Montavon (UDC), Pierre Parietti (PLR), Michel Périat (PLR), Philippe Rottet (UDC), Yann Rufer (PLR), Edgar Sauser (PLR), Romain Schaer (UDC), Didier Spies (UDC), Bernard Studer (PDC), Josiane Sudan (PDC), Stéphane Theurillat (PDC), Bernard Varin (PDC) et Gabriel Voirol (PLR).

Département de la formation, de la culture et des sports

11. Question écrite no 3490

Logopédie, quelques explications.

Gabriel Voirol (PLR)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

23. Résolution no 217

Soutien au maintien du site de production British American Tobacco Boncourt.

Lionel Maître (PDC)

Développement par l'auteur.

Au vote, la résolution no 217 est acceptée par 55 députés.

Les procès-verbaux nos 37 à 38 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 11h50.

Delémont, le 24 novembre 2022



La présidente :
Brigitte Favre

Le secrétaire général :
Fabien Kohler